

Montréal, 18 avril 2023

Monsieur Lionel Carmant

Ministre délégué aux services sociaux

**Objet : Répartition inter-régionale des crédits de développement PSOC – mission globale 2023-2024
Une juste part pour Montréal**

Monsieur le ministre,

Tout d'abord, permettez-nous de saluer l'annonce, lors du budget de mars dernier, de l'augmentation de 36 millions \$ du PSOC mission globale. Cette annonce est venue rattraper une omission importante du dernier *Plan d'action gouvernemental en action communautaire*, et nous espérons qu'il en sera de même dans les années à venir.

Néanmoins, les 8 regroupements reconnus comme interlocuteurs du milieu communautaire par le Réseau de la santé montréalais souhaitent attirer votre attention sur les besoins des groupes de leur région.

Comme vous le savez, pour l'année 2022-2023, les organismes montréalais reconnus par le PSOC régional avaient demandé 110 millions supplémentaires, afin de pouvoir répondre à l'augmentation des besoins exprimés par les populations vulnérabilisées de la métropole. Pour l'année 23-24, ces mêmes organismes demandent 133 millions.

Ces besoins impérieux, exacerbés par l'accumulation des crises (logement, inflation, migration, pandémie, surdoses), créent une pression énorme sur les groupes, en particulier dans la région métropolitaine, où les personnes vulnérables ou marginalisées se rassemblent pour créer des réseaux d'entraide et pour avoir accès à des services spécialisés.

Bien que Montréal compte 20% de la population totale du Québec et le tiers des ménages à faibles revenus de la province, la part du rehaussement PSOC en 22-23 n'a été que de 13,4% pour les 535 groupes montréalais reconnus par ce programme.

Alors qu'il était convenu entre le ministère et les interlocuteurs nationaux du milieu communautaire que la répartition inter-régionale se fasse en fonction du nombre de groupes par région, cette méthode de calcul n'a manifestement pas été appliquée en 22-23. Le ministère n'a d'ailleurs pas été en mesure de fournir la méthodologie utilisée.

De plus, la répartition inter-régionale ne tient pas compte du nombre de groupes nouvellement admis, ce qui pénalise les organismes des régions qui connaissent un plus fort développement communautaire, puisqu'un financement minimal doit leur être attribué à même l'enveloppe de rehaussement. Un financement significatif, adéquat et équitable des nouveaux organismes est pourtant essentiel. Des montants devraient leur être dédiés prioritairement avant la répartition inter-régionale du rehaussement ou à partir d'une enveloppe spécifique, afin de ne pas amputer de sommes importantes

dans les enveloppes régionales du rehaussement, et d'éviter une mise en compétition contreproductive des groupes.

Rappel : Statistiques montréalaises des rehaussements au PSOC mission globale

	Rehaussement provincial (millions de \$)	Pour les groupes montréalais	Part de Montréal	Groupes admis	Moyenne brute par groupe	Groupes en attente d'un 1 ^{er} financement
2017-2018	10	1,98	19,8%	539	3 673 \$	19
2018-2019	17	2,9	17,06%	530	5 472 \$	1
2019-2020	35	6,1	17,43%	528	11 553 \$	4
2020-2021	40	7,1	17,75%	531	13 371 \$	4
2021-2022	15	2,6	17,33%	531	4 896 \$	4
2022-2023	37,1	5	13,40%	534	9 363 \$	3

Nous vous demandons donc de veiller à ce que soit attribué un premier financement significatif aux nouveaux groupes sans amputer l'enveloppe régionale du rehaussement des organismes existants, et qu'au moins 18% de l'enveloppe totale du rehaussement soit alloué à Montréal, dans l'intérêt des personnes vulnérables et en solidarité avec elles. Nous savons que nous pouvons compter sur vous et votre équipe.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande, et nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations,

Anne Pelletier
Directrice, Déphy Montréal

Diana Lombardi
Coordonnatrice, Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)

Gilles Fontaine

Directeur général, *Comité régional des Associations pour la déficience intellectuelle (CRADI)*

Maryse Bisson

Directrice générale, *Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO)*

Marie-Andrée Painchaud-Mathieu

Coordonnatrice, *Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)*

Olivier Gauvin

Coordonnateur, *Table des organismes communautaires montréalais de lutte contre le sida (TOMS)*

Annie Savage

Directrice, *Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)*

Alex Chayer

Président, *RACOR en Santé mentale*

Copies-conformes :

Chantal Rouleau, Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Pierre Fitzgibbon, Ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

Caroline Pelletier, Coordonnatrice des dossiers régionaux sociaux communautaires, Direction adjointe des partenariats urbains, Direction des services généraux et des partenariats urbains, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal